



FO Justice PJJ

Au chevet des contractuels

Après le discours inquiétant du premier ministre, notre organisation syndicale dénonce la poursuite voire l'intensification de politique d'austérité.

► **FO Justice PJJ dénonce la dégradation du service public !**

La suppression des deux jours fériés est une hérésie et l'expression d'une absence de vision à long terme.

Nous ne l'accepterons jamais !!!

La volonté de ne pas remplacer un départ à la retraite sur trois est un non-sens eu égard aux enjeux actuels.

Nous ne l'accepterons jamais !!!

Les coupes budgétaires ont largement impacté les conditions de travail particulièrement complexes au ministère de la justice et plus particulièrement à la PJJ. L'avenir semble encore plus incertain.

Pour autant, **FO Justice PJJ** continue de militer pour obtenir des renforts RH. Nous exigeons de la chancellerie qu'elle se mobilise pour renforcer une direction en manque de moyens humains.

Au-delà de l'augmentation indispensable des PAE, notre organisation syndicale réclame des contrats de renforts supplémentaires. Nous dénonçons le blocage de ces contrats qui conduit de nombreux contractuels et services dans l'incertitude.

La direction de la PJJ doit réagir vite car les moyens engagés ne sont absolument pas en corrélation avec les besoins repérés sur le terrain. Le statu quo n'est pas une option !

Nous ne l'accepterons jamais !!!

Dans l'attente des futurs arbitrages **FO Justice PJJ** sera extrêmement vigilant sur la situation de toutes les structures en termes de moyens.

Nous invitons tous les contractuels ou les équipes éducatives et les cadres à se manifester auprès de notre organisation syndicale afin de défendre leurs intérêts dans les services respectifs.

FO Justice PJJ – le 17 Juillet 2025



*Notre **FOR**ce, c'est vous*
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes